



Échos de l'AFPAD

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
Murdered or Missing Persons' Families' Association

Mars 2006

Volume 3 - Numéro 1

SOMMAIRE

	Page
Mot du président	1
Nouvelles de l'exécutif.....	2
Bilan des activités	3
Personnes disparues	6
Témoignages	6
Matière à réflexion	12
Dernière heure	14

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que votre bulletin vous revient après une absence de quelques mois. Plusieurs événements ont marqué la vie de l'AFPAD dans ce passage entre 2005 et 2006. Ceux-ci ont été un peu la raison du silence de l'équipe de rédaction. De plus, aucun texte ne nous a été soumis de la part des membres pour le numéro de décembre.

D'abord, ma fille Isabelle, qui est décédée dans un accident d'automobile avec son amoureux le 22 décembre 2005 et tout le tourbillon médiatique qui s'en est suivi au début 2006, jusqu'à mon passage à **Tout le Monde en Parle** de Radio-Canada. Je reviendrai plus loin sur ma merveilleuse fille Isabelle et comment elle a marqué ma vie et comment elle continue d'être présente dans notre famille et dans la vie de l'AFPAD.

À mon avis, ce passage à l'émission de Guy A. Lepage aura été un point tournant dans l'histoire de l'AFPAD. M. Lepage a manifesté un grand respect envers notre cause. Je suis persuadé que nous avons rejoint des centaines de familles qui ont vécu un drame comme les nôtres. En effet, près de 50 familles additionnelles se sont jointes à nous depuis. Cette

grande visibilité nous a permis d'atteindre 250 familles membres. Au-delà de cet objectif que nous recherchions, et ma foi, fort significatif, notre cause a grandi dans le cœur de gens du Québec et plus encore, elle est comprise et partagée par eux. Nous avons été interpellés de partout au Québec. Tout le Québec sait maintenant pourquoi nous avons décidé de rompre le silence, de nous regrouper et de nous solidariser. Nous avons gagné notre première bataille : **la reconnaissance politique de notre cause**. Maintenant nous devons nous préparer à gagner la seconde : **Passer des promesses aux engagements de la part des gouvernements**.

Le gouvernement du Québec, par la voix des ministres Dupuis et Marcoux, a avoué que notre cause est juste. Maintenant il faut s'assurer que ces derniers s'engagent dans les changements nécessaires pour la reconnaissance des droits des familles de personnes assassinées ou disparues. Chaque famille qui s'est jointe à l'AFPAD depuis un an mérite sa médaille de bravoure. Grâce à vous et à votre courage de sortir du silence, l'AFPAD existe et grandit. Elle réussira.

Au moment où vous lirez ce bulletin, le Conseil d'administration prévoit rencontrer les ministres québécois de la Justice et de la Sécurité publique, messieurs Marcoux et Dupuis à la fin du mois. Nous désirons l'engagement des ministres sur trois demandes de l'AFPAD : l'équité dans l'aide gouvernementale pour les indemnisations pour les frais funéraires, l'aide psychologique aux proches de victimes, et enfin, la reconnaissance des droits des familles des personnes assassinées ou disparues. Nous espérons des réponses. Enfin, nous soumettrons au gouvernement l'idée de tenir un Sommet sur la place des victimes dans le système de Justice au Québec.

Nous sommes persuadés que les gouvernements auraient beaucoup à apprendre si les familles des victimes étaient mieux écoutées.

*Pierre-Hugues Boisvenu
Père de Julie assassinée en 2002*

NOUVELLES DE L'EXECUTIF

1) Fonds de l'AFPAD

Suite à l'encan d'ANGUS-Québec d'Asbestos à l'automne 2005, l'AFPAD a créé un fonds d'aide financière aux familles. Deux membres du CA ont comme mandat de présenter à la prochaine rencontre les critères qui serviront à accorder cette aide. Ce fonds s'élève maintenant à 15 000\$.

Suite à la mort d'Isabelle Boisvenu, le public a fait parvenir plus de 20 000\$ en dons à l'AFPAD. Le Conseil d'administration a pris la décision, suite à une proposition de son président, de créer un fond au nom d'Isabelle. Ce fond accordera une bourse à toute personne dont les recherches serviront à améliorer les connaissances dans le domaine des familles de personnes assassinées ou disparues. Nous comptons inciter des étudiants et étudiantes en psychologie, en criminologie ou en droit à poursuivre leurs études post-baccalauréat dans le domaine de la victimologie.

2) Don de l'Association des Établissements d'Enseignement Privés du Québec



Dans le cadre de son tournoi annuel de hockey, l'Association des Établissements d'Enseignement Privés du Québec a invité le président de l'AFPAD et son directeur général, Paul Boisvenu à la mise au jeu officiel le 12 février dernier. Pour l'occasion, l'AFPAD a reçu un don de 500,00\$ des mains du président, M. Jean-Marc St-Jacques, présent sur la photo lors de la mise au jeu officielle.

3) Postes de Secrétaire Général(e)

Plus de 20 personnes ont postulé sur le poste et 6 d'entre elles ont été retenues pour une entrevue qui aura lieu le 10 mars. L'AFPAD entend embaucher le ou la secrétaire général(e) ce printemps. Rappelons que le bureau sera situé à Montréal.

Évidemment le financement se dessine tranquillement avec les deux niveaux de gouvernement et les négociations se poursuivent toujours pour l'emplacement du bureau.

4) Nouvelles figures au CA

Marie-Claude Vallée occupera le poste de secrétaire du CA. Madame Vallée est enseignante et son fils Sacha de 3 ans a été assassiné en 2002. Nous la remercions pour son implication et lui souhaitons la bienvenue dans le groupe.

Aussi madame Karine Lamothe c.a. s'est proposée afin de supporter Michel Massicotte au poste de trésorier. Karine est non-victime et une amie très proche et ex-collègue de travail d'Isabelle Boisvenu. On la remercie pour son implication et lui souhaite aussi la bienvenue.

Le Conseil d'Administration réitère son invitation aux familles membres afin d'assister à ses réunions. C'est là une façon d'être mieux informées et aussi de vous impliquer dans votre Association.

On tient à souligner le retour en forme de Christine Carretta et Christian Carretta. On est heureux de les revoir en santé.

5) L'Assemblée Générale Annuelle

Plus d'une cinquantaine de familles étaient présentes à l'École l'Atelier, administrée par Michèle Labelle, membre active du C.A., au mois de novembre dernier pour la première Assemblée Annuelle de l'AFPAD.

Une évaluation de la rencontre menée auprès de quelques 50 familles présentes est très révélatrice. Plus de 90% d'entre elles ont apprécié la journée. L'endroit choisi, comme le choix des thèmes en atelier et le repas ont rejoint la faveur des familles dans une proportion de 85%. Il est évident que la présentation de Marcel Leboeuf aura touché le cœur de 95% des familles. Globalement, les familles se sont dites satisfaites à près de 4 sur 5 de cette première Assemblée.

Un succès quoi. Une formule gagnante à reprendre en 2006.

6) Les élections fédérales

Nous avons eu un changement de la garde au gouvernement fédéral. On se souviendra que des membres du C.A. avaient rencontré en 2005 Mme Josée Verner et M. Stephan Harper afin de leur faire part de nos attentes. Le C.A. entend donc rencontrer le nouveau ministre de la Justice, M. Vic Toews. Une demande a été envoyée dans ce sens à Mme Verner et M. Harper.



7) La Charte de l'AFPAD

L'AFPAD a reçu sa charte fédérale d'organisme de charité et son incorporation québécoise. Cela veut dire que depuis l'automne, notre Association peut émettre des reçus pour déductions fiscales pour tout don reçu. Nous remercions M. Luc Grenon de la firme McCarthy-Tétrault de Montréal qui s'est occupé efficacement et bénévolement de préparer et présenter nos demandes.

8) Archives de l'AFPAD

Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD (MMPFA) demande à tous ses membres de lui faire parvenir *tous les articles où il est fait mention de l'association* publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines. Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers comme par exemple: les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc.... Nous vous demandons de nous faire parvenir la page complète où apparaît le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

BILAN DES ACTIVITES

1- Tout le monde en parle



M. P-H Boisvenu en compagnie de M. Guy A. Lepage

Le passage du président de l'AFPAD à *Tout le monde en parle* a eu un impact majeur et significatif sur la portée médiatique de notre engagement social. Plus de cinquante nouvelles familles se sont ajoutées à l'Association dans les quelques jours qui ont suivi la diffusion de l'émission.

En pleine tempête médiatique autour de l'assassinat de la jeune Brigitte Serre, le passage à cette émission a permis de faire ressortir aux yeux de millions de québécoises et québécois la grande injustice dont les familles de personnes assassinées ou disparues sont victimes. Elle a surtout obligé des politiciens à se commettre devant ce fait. Reste maintenant à notre organisation à manoeuvrer avec maturité, sagesse et conviction.

2- Les médias



TQS avec M. Benoît Dutrizac

La présence de l'AFPAD dans les médias a été très intensive depuis la parution du dernier bulletin. Depuis le début de décembre, l'AFPAD participe régulièrement avec M. Moreau de Québec (CIMI-FM et CKNU) à son émission du vendredi à 12h30. Le président de l'AFPAD commente les décisions gouvernementales et judiciaires qui touchent les familles de personnes assassinées ou disparues.

Plusieurs membres du C.A. ont également participé à des émissions d'affaires publiques, notamment M. Carretta, Mme Labelle, M. Surprenant, Mme Drummond et M. Boisvenu. La présence de l'AFPAD aux obsèques fortement médiatisées de victimes comme Brigitte Serre et Alexandre Fortin a éveillé l'opinion publique à la discrimination dont sont encore victimes les familles de personnes assassinées. Au de-là de 50 entrevues et apparitions ont eu lieu dans les médias à travers le Québec. Outre « *Tout le monde en parle* » à Radio Canada, l'AFPAD est apparue à :

- TVA avec François Paradis et Me Marc Bellemare (indemnisation des familles)
- TQS avec Benoît Dutrizac et Isabelle Maréchal (indemnisation et droits des familles)
- RDI et Radio Canada (Dossier Brigitte Serre)
- Justice avec Yves Boisvert (AFPAD)



- CJMS avec Frenchie Jarraud (AFPAD)
- CHOT, CHLT, CHEM, CJPM et CFER (Dossier Brigitte Serre)
- Radio Énergie et G-ROCK (AFPAD)
- Sans oublier les médias écrits...

Ainsi, l'AFPAD a été une intervenante incontournable lors d'événements médiatisés liés à la criminalité et à des événements touchant les familles de personnes assassinées ou disparues.

3- Les familles

Toutes les familles qui ont été victimes d'un meurtre ou d'une disparition criminelle au cours des derniers mois ont été rejointes par l'AFPAD. Pour la moitié des cas, nous sommes entrés nous même en contact avec la famille et pour l'autre moitié, c'est soit un journaliste ou un membre de la famille qui nous ont contactés. Vous trouverez d'ailleurs dans le présent bulletin un témoignage fort intéressant de la famille Serre et des bénévoles de l'AFPAD.

4- Angus Québec donne encore à l'AFPAD

Michel Gagné, propriétaire de la Ferme Lougami d'Asbestos, a remis à l'AFPAD un autre don de tout près de 1000\$ pour notre fonds d'aide financière aux familles dans le besoin. Cet argent provient de son encan de février 2006. Quel homme généreux que ce Michel! Bravo et merci, l'AFPAD t'est vraiment reconnaissante.

5- L'Antenne anglophone de l'AFPAD

Le président de l'AFPAD participe régulièrement aux réunions mensuelles de l'Antenne anglophone de l'AFPAD qui ont lieu à Dorval, dans l'Ouest de l'Île de Montréal. Mesdames Drummond et Davidson sont des membres des plus dévouées et elles n'hésitent jamais à supporter une famille anglophone qui vit un drame comme celui qui nous unit, quelque soit l'endroit au Québec. L'Antenne anglophone de l'AFPAD vient de produire un guide d'information pour les familles sur tous les services humanitaires et professionnels qui peuvent leur venir en aide. Ce dépliant sera bientôt disponible sur notre site Internet.

6- Une prochaine Antenne à Québec

L'AFPAD a recruté à ce jour plus d'une cinquantaine de familles de la région de l'Est du Québec et plus particulièrement de la ville de Québec. Plusieurs familles ont manifesté leur intérêt à doter cette région d'une Antenne régionale. René Bilodeau, un spécialiste dans la recherche de victimes, a rencontré le président de l'AFPAD pour échanger à ce sujet. Le projet pourrait voir le jour d'ici l'été 2006.

Les familles intéressées à s'impliquer peuvent le faire connaître à la direction de l'AFPAD.

Des familles de la région de l'Outaouais ont manifesté le même intérêt. C'est à suivre...

7- Présence de l'AFPAD auprès des étudiants de niveau collégial

L'AFPAD est de plus en plus invitée à rencontrer des étudiants(tes) dans les collèges du Québec. Ainsi, les collèges suivants ont été rencontrés afin de parler de notre cause :

- 28 novembre Collège de Sherbrooke
- 06 décembre Collège Ahuntsic
- 01 mars Éducation des adultes de l'Estrie

Plusieurs demandes ont été acceptées pour des prochaines rencontres dont les Collèges John-Abbot, CEGEP du Vieux-Montréal, l'UQAM et le Séminaire de Sherbrooke.

8- Rencontre avec le Service correctionnel du Québec

L'AFPAD a rencontré en janvier dernier, le syndicat des agents correctionnels du Québec. Cette rencontre faisait suite aux compressions budgétaires annoncées par le gouvernement du Québec pour l'année en cours. Rappelons que le Ministère de la sécurité publique a réduit de 40% ses visites à domicile chez les criminels en sursis (prison de salon!!!). Le syndicat, tout comme l'AFPAD, est très inquiet des orientations que le gouvernement actuel et les gouvernements précédents ont prises en matière d'incarcération au Québec. Selon l'AFPAD, c'est un système qui tombe en ruine, faute de moyens. Si on considère que déjà, le système de justice est plutôt "frileux" pour imposer des peines sévères, de savoir que les criminels sont remis aussi facilement en liberté sans surveillance est très inquiétant. L'AFPAD est d'accord avec le syndicat quand celui-ci affirme que les prisons du Québec sont de véritables bombes à retardement.

L'AFPAD entend donc entretenir de bonnes relations avec tous les corps professionnels (policiers comme agents correctionnels) qui ont comme mandat d'assurer la sécurité de la population. Comme nos expériences ne semblent pas rendre nos gouvernements plus sensibles à la sécurité publique, ensemble, avec ces partenaires, on sera sans doute plus écouté.

9- Rencontre avec le Service correctionnel canadien (SCC)

Le 4 décembre dernier, l'AFPAD était invitée à Cornwall pour participer à une session de formation d'agents correctionnels désireux d'être des personnes



ressources pour le SCC dans le cadre du programme Justice Réparatrice. Ce fut une occasion unique pour faire connaître notre organisation mais surtout pour sensibiliser des officiers fédéraux à la problématique des familles de victimes.

Les personnes ressources de l'AFPAD présentes précisent bien que le point de vue qu'elles émettent sur la philosophie de la Justice Réparatrice est personnel et n'engage en rien l'ensemble des membres de l'Association.

10- Site Internet et les forums

L'AFPAD a un site Internet qui est mis à jour toutes les semaines par Mme Maryline Ulysse. Elle fait un travail formidable.

Le site de l'AFPAD possède aussi un forum de discussion très puissant qui a comme objectif de mettre en ligne toutes les familles du Québec. Malheureusement, il est peu utilisé. Nous sommes conscients que cet outil moderne de discussion et d'échange n'est pas familier à toutes les familles. Nous vous invitons tout de même à y être présents et le visiter à l'occasion en y laissant un message. Lentement nous établirons entre les familles des liens de solidarité et le forum deviendra petit à petit plus facile d'utilisation.

11- Bénévole recherché

Suite à la sous-utilisation du forum, nous recherchons une personne qui agira comme modérateur du forum de discussion de l'AFPAD. Les principales responsabilités de cet animateur seront de donner rendez-vous régulièrement aux membres selon ses disponibilités, proposer des sujets de discussion et de policer les discussions pour avoir des échanges constructifs.

12- Photos des victimes

L'AFPAD invite les nouveaux membres à lui faire parvenir la photo de leur proche assassiné ou disparu afin de les intégrer dans la photothèque du site Internet de l'Association. Notre objectif est de mettre une figure sur le mot "victime" et de faire en sorte que la population et la justice ne les oublie jamais. Une image vaut mieux que mille mots...

La photo peut être envoyée par la poste à l'adresse de l'AFPAD ou par courriel. On doit compter une semaine de délai entre la réception de la photo par l'AFPAD et sa publication sur notre site Internet. Les photos envoyées pas la poste sont retournées à la familles si désiré.

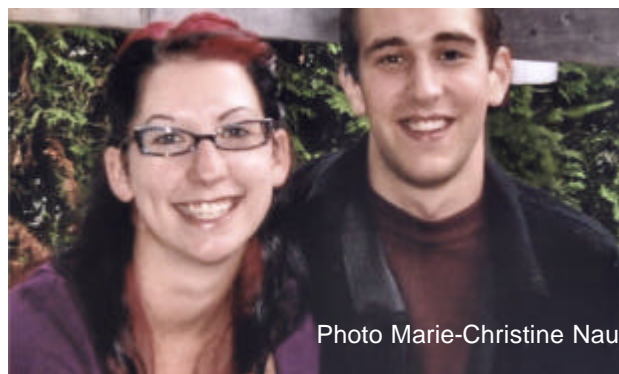
13- Autocollant de l'AFPAD



Celles et ceux qui n'ont pas encore leur autocollant de l'AFPAD peuvent nous contacter pour qu'on leur en fasse parvenir. Je vous rappelle qu'on le place dans la voiture de préférence, en haut du pare-brise arrière de l'automobile du côté du conducteur. Comme il est magnétique on peut facilement l'enlever lors du lavage des vitres. L'autocollant de l'AFPAD est aussi disponible en anglais.

Pour celles et ceux qui ont une âme de vendeurs, ces autocollants se vendent 500\$ (avec le ruban orangé). C'est notre façon de nous financer auprès du grand public. Vous pouvez contacter l'AFPAD (1-877-484-0404 – sans frais) et nous vous en expédierons le nombre voulu. Ça se vend comme des petits pains chauds.

14- ISABELLE...un départ précipité...



Isabelle Boisvenu et Jean-Michel Beauchesne

Il est rare qu'un père écrit un article sur sa fille disparue dans le bulletin de l'Association qu'il préside. Je me demandais bien comment aborder le sujet sans tomber dans le mélo ou le vedettariat. Je savais quand même que je devais vous en parler. Je devais lui rendre hommage, sinon vous la faire connaître un peu plus.

Plusieurs d'entre vous l'ont connue, d'autres l'ont tout simplement côtoyée lors d'une réunion de

famille, mais je sais que, dans un cas comme dans l'autre, on ne pouvait rester indifférent devant cette fille pleine de vie, pleine de rêves, pleine de d'amour. Elle parlait souvent avec son cœur blessé par la mort de sa sœur. Elle livrait sans pudeur ses émotions. Elle nous dévoilait, jour après jour, une belle âme qu'on voyait émerger par son engagement dans l'AFPAD. Elle avait donné un sens à la mort de sa sœur. Elle avait fait de la cause de la violence faite aux femmes son engagement personnel et social. Quelques fois, à la voir aller, on aurait cru qu'en elle vivait mes deux filles à la fois. C'est sans doute à cause de cette illusion que mon chagrin est si grand en perdant ma deuxième fille.

Isabelle, c'était la fougue et le courage incarnés. Elle a été la démonstration vivante de ces qualités en vivant le deuil de sa sœur Julie. En 2002, elle était en pleine période d'examens pour son BAC lors de l'assassinat de sa sœur. En 2004...elle passait son admission au titre de c.a. pendant le procès du meurtrier de Julie. Et elle a réussi son rêve de devenir comptable agréée malgré que beaucoup de gens de son entourage, amis, professeurs lui disaient de remettre à plus tard ces examens. Pour elle, le défi, c'était de ne pas devenir une autre victime d'Hugo Bernier. Elle l'a vaincu par son indomptable courage et sa détermination. Elle a réussi pour elle et pour Julie qui était si fière de sa petite soeur.

Isabelle a perdu la vie mais elle a gagné notre admiration. C'est ça qui la rend immortelle à nos yeux. Elle est morte amoureuse de son Jean-Michel, c'est ça qui nous la rend heureuse dans la mort. En si peu de temps, elle nous aura beaucoup donné, beaucoup apporté comme message d'espoir dans la vie. C'est cela qui la rend si unique à nos yeux de parents.

On a dit beaucoup de choses sur elle : comment elle prenait soin de ses amis, comment elle était sensible à leur peine et heureuse quand le bonheur entraînait dans leur vie. Dans un cas comme dans l'autre, la fête était son moyen de communiquer sa solidarité avec eux. Pour elle, rien ne devait être vécu dans la solitude, tout devait être partagé. Voilà pourquoi ma fille sera toujours vivante dans notre cœur.

Bravo Isa...tu es maintenant notre force et notre inspiration.

15- Changement d'adresse.... Changement d'adresse.... Changement d'adresse....

N'oubliez pas d'aviser l'AFPAD de votre changement d'adresse, téléphone ou courriel dans les plus brefs délais. Nous acheminons régulièrement aux

membres des messages d'information, il est donc important pour l'AFPAD d'avoir vos coordonnées.

Aussi, nouveaux abonnés d'Internet, n'oubliez de nous envoyer votre adresse électronique.
sos@afpad.ca Sans frais : 1-877-484-0404

PERSONNES DISPARUES

Nous invitons les personnes intéressées à se charger de cette chronique à communiquer avec l'AFPAD le plus rapidement possible.

Nous vous rappelons que le bulletin est publié quatre fois par année; il suffira donc de rédiger, adapter, traduire ou reproduire quatre textes par année sur le sujet pour combler nos besoins. Il est également possible de recruter d'autres personnes pour écrire un article pour cette chronique.

TEMOIGNAGES

Le pire cauchemar qu'une personne puisse imaginer

Merci de m'offrir cette chance inouïe de pouvoir partager avec d'autres le fardeau que je dois porter depuis si longtemps!

En ce jeudi, 14 décembre 1995, je m'apprêtais à me rendre à mes cours de travail social à l'UQAH. Comme tous les matins de semaine, ma mère venait garder mes deux filles et son conjoint de l'époque me conduisait à l'Université. Cependant, ce matin là, je sentais que quelque chose n'allait pas avec le conjoint de ma mère. De petits indices, somme toute, banals mais tellement subtils. Par exemple, je trouvais que la cigarette qu'il fumait sentait mauvais et le lui dit. Il me répondit que c'était une marque américaine, qu'il les avait achetées il y a 10 ans et qu'il s'était promis de ne les fumer qu'en une seule occasion sans m'en dire davantage. De plus, tout au long du trajet de retour, il n'arrêtait pas de foncer dans les bancs de neige. Je lui demandai s'il se sentait assez bien pour conduire et il me dit que oui. Toutefois, lorsque nous fûmes arrivés à la maison, je m'empressai de sortir pour pouvoir parler à ma mère seule à seule. Je voulais lui dire de faire attention à Adélar car il avait une conduite très étrange. Elle m'a dit «J'espère qu'il a pas encore bu celui là!» puis elle ajouta que tout allait être correct. Je lui dis tout de même qu'elle pouvait rester si elle le désirait et qu'il y avait toujours une place pour elle sous mon toit. Elle me remercia et alla le rejoindre. Je



ne savais pas que c'était la dernière fois que je la voyais vivante. J'aurais tellement voulu qu'elle reste ou la serrer dans mes bras. Il était alors 11 heure du matin. Vers 14 heure, ma mère me téléphona pour me dire qu'Adélard cassait tout dans la maison et qu'il disait qu'il n'y aurait pas de Noël pour personne! Je demandai alors à ma mère de me le passer au bout du fil pour que je puisse essayer de le calmer. Lorsqu'il fût au bout du fil, je lui ai demandé ce qui n'allait pas et il me répondit qu'elle avait peur. Je lui demandai alors de garder son calme et de me repasser ma mère lorsque nous aurions fini de parler; ce qu'il fit. Cependant, ma mère semblait très inquiète et voulait s'en venir chez nous car il avait recommencé son élan de colère durant ce temps. Je dis alors à ma mère que je contacterais les policiers pour elle car elle avait vraiment peur pour sa vie!

C'est là que les choses se sont transformées en le pire cauchemar qu'une personne puisse imaginer. Lorsque j'eus le policier au bout du fil, il me dit que l'adresse de ma mère ne faisait pas parti de son district et qu'il me transférerait à la SQ. J'ai ensuite parlé à un policier de la SQ en lui racontant de nouveau ce qui se passait chez ma mère. Il me dit qu'il devait me transférer au QG de la SQ. Je racontai de nouveau ce qui se passait chez ma mère au répartiteur en mettant l'emphase sur le fait que ma mère était en danger avec un individu qui cassait tout dans la maison et qui avait un casier judiciaire. Il me transféra au policier de service... et à un autre; celui-là me dit, après que je lui ai raconté mon histoire que je n'appelais pas à la bonne place et que je devais rappeler au premier numéro... Quel premier numéro? Je suis une personne qui demande de l'aide pour sa mère et je me fais répondre ça! Je contactai donc mon frère mais il n'avait pas de moyen de transport. J'ai finalement contacté mon conjoint et il quitta aussitôt que son quart de travail fût terminé pour aller chercher ma mère. Nous sommes maintenant autour de 16 heure.

Il faisait une grosse tempête de neige ce soir là et mon conjoint est passé me prendre avant d'aller chez ma mère. Lorsque nous arrivâmes chez ma mère, quelle ne fût pas ma surprise de voir Adélard pendu dans l'entée dans la cuisine. Paniquée, je dévalai l'escalier et je me suis mise à tourner en rond, comme un petit chien, dans la neige. Pendant ce temps, mon conjoint brisa une fenêtre et entra pour essayer de sauver Adélard. Je fus surprise de ne pas voir ma mère. C'est alors qu'une scène digne des films d'horreur s'offrit à nos yeux. Non seulement le gars s'était pendu mais il avait aussi pris tout son temps pour égorger ma mère et la poignarder partout

dans l'abdomen. Il y avait tellement de sang, le sang de ma mère, que même aujourd'hui, 10 ans plus tard, j'ai du mal à oublier et la vue du sang me répugne au plus haut point. Depuis ce temps, je suis incapable de travailler à temps plein. Nous avons fait faillite perdant notre maison, notre voiture notre crédibilité et notre dignité. Je souffre de problèmes mentaux depuis et dois être traitée par des psychologues et des psychiatres. Ma santé physique s'est dégradée et j'ai perdu les plus belles années de ma vie avec mes filles et mon mari. J'ai été près de 10 ans dans un monde artificiel et croyez-moi ce n'est pas celui que vous pensez!

Les survivants sont ceux qui auraient le plus besoin d'aide car, non seulement avons nous tenté de sauver ma mère, nous avons aussi été ceux qui ont dû payer le prix. Le CAVAC n'a été d'aucune utilité car les textes des lois sur lesquels il se base son obsolètes. On se bat sur des idioties comme RÉPUTÉ et PRÉSUMÉ, pour ne pas avoir à nous verser une compensation monétaire ou, à tout le moins, nous accorder de l'aide psychologique! Il serait temps que le gouvernement refonde les lois car ça n'a aucun bon sens pour les victimes "indirectes" comme moi.

Pour conclure, si vous pensez qu'un tel drame se prépare et si vous avez la chance de voir la personne que vous sentez menacée, soyez persistant et essayez de la convaincre de changer ses plans car une intuition est parfois ce qui fait la différence entre la vie et la mort. Croyez moi, si je pouvais revenir en arrière je barrerais les portes, j'appellerais les pompiers et prendrais ma mère dans mes bras jusqu'à ce que le tueur parte de lui même ou que les pompiers arrivent car eux, ils se déplacent pour de simples braises!!!

*Johanne Vaillant
Mère assassinée en 1995*

Speaking out about violence against women

By MARC LALONDE

Violence against women can and must be overcome if society is to have hope for the future, said the West Island co-ordinator of the Murdered and Missing Persons' Families Association — a woman who knows all too well the horrors conjugal violence can bring to a family.

Doreen Haddad Drummond, whose daughter Kelly-Anne was allegedly murdered by her live-in boyfriend Martin Morin-Cousineau in Oct. 2004, will be the keynote speaker at an International Women's



Day celebration to be held March 7 at John Abbott College in Ste. Anne de Bellevue.



Doreen Haddad Drummond

“Every year we come up with a different theme for the celebration of International Women’s Day and this year it’s violence against women and what we can do to stop it,” said John Abbott College Women’s Studies and Gender Relations co-ordinator Vivianne Silver. “We’re trying to send a message of hope and we’re seeking to educate and sensitize the community to the damage conjugal violence can cause.”

Silver said there are no easy answers to predicting conjugal violence — “That’s a great question,” — but it starts with making men and women equal partners in relationships, she said. “We realize that nobody’s going anywhere without good men by our side, and my whole approach is not to disregard men, but rather to foster an approach to relationships where we really walk hand in hand.”

Doreen Haddad Drummond said her keynote address will focus on retaining hope and surviving, even in the face of horrific violence.

“Everyone gets through in a different way. I got through it knowing I had wonderful family and friends who were there for me and there’s been a lot of support. I have an incredible employer who is trying to understand what I’m going through and helps me to keep my mind occupied when I’m at work, but there’s always small things that happen and remind you, and all of a sudden I’ll be sitting there missing Kelly-Anne something terrible.

“Some women aren’t as lucky as I am and they can’t even get out of bed. However, I think Kelly-Anne’s legacy was to live, laugh and become adventurous. I have to believe that she didn’t die in

vain and I have to believe I can help others with Kelly-Anne’s story. Conjugal violence is always something that stays silent, and since Kelly-Anne’s death, I’ve been able to reach three women who were in abusive relationships. Hopefully, someone else will be able to live because of Kelly-Anne’s death,” she said.

The International Women’s Day celebrations at John Abbott College, organized by the Women’s Studies and Gender Relations department will kick off March 7 at 2 p.m. in The Agora, located in the Casgrain building. The celebration will be led off by JAC grad and professional composer and singer Pamela Lamb and Drummond’s keynote address will follow. For more information, call 457-6610.

SOURCE : The Chronicle

La justice réparatrice fait partie de mon cheminement thérapeutique

Ma thérapeute, qui connaissait mon désir de tout faire pour ma guérison et de sortir de la victimisation, m’a présenté un dépliant traitant de rencontres entre détenus et victimes (RDV) offertes par le Centre de services de justice réparatrice.

Ces rencontres m’ont offert une occasion de m’exprimer librement, ont favorisé des deux côtés une prise de conscience de l’impact qu’a eu sur moi le meurtre de mon enfant, ont favorisé la libération des émotions destructives et ont aidé à une compréhension mutuelle du vécu des détenus et des victimes, et à l’abandon des préjugés.

J’étais convaincue à la première rencontre que cette démarche serait bénéfique. Je ne me suis pas trompée. Chaque participant a été très respectueux des sentiments exprimés et une grande compassion a plané sur le groupe durant ces six semaines de rencontres.

J’étais nerveuse, je ne savais pas à quoi m’attendre, ni quelle serait ma réaction étant face à quatre hommes ayant été jugés coupables d’homicides. À mon grand étonnement, ces hommes étaient profondément bouleversés de rencontrer des victimes d’acte criminel et d’écouter mon vécu qui leur démontrait les conséquences du geste qu’ils avaient posé. J’y ai vécu un échange de perceptions des événements qui nous rassemblaient et ma croyance étant que nous sommes tous interactifs en tant qu’humains, une parole ou un regard peut nous amener plus loin dans notre développement personnel.

L’expression de mon vécu m’a redonné ma dignité, je pouvais enfin parler directement à des gens qui avaient causé chez d’autres personnes un geste



irrecevable. J'y ai découvert mon ouverture d'esprit face à tous les humains, quels qu'ils soient, et mon désir de laisser une chance au coureur.

Je crois que tout individu ayant causé un acte criminel, doit être arrêté dans sa façon d'agir ce qui peut provoquer chez lui une prise de conscience. Ensuite, si il a le désir sincère de se réhabiliter, il devrait avoir droit à une deuxième chance. Je fais confiance que notre système carcéral est en mesure d'évaluer adéquatement les prisonniers pour leur permettre de changer leur vie et retrouver leur liberté. Je sais malheureusement que certaines personnes ont été victimes de failles dans ce système d'évaluation et ont eu affaire à des récidivistes en libération conditionnelle. C'est un autre débat que je laisse aux professionnels.

La justice réparatrice fait partie de mon cheminement thérapeutique et j'ai participé à un RDV avant tout pour mon bien-être pour aller au bout de moi.. Les quatre détenus rencontrés sont en démarche depuis leur incarcération et sérieux dans leur désir de réhabilitation. À mon avis, autant du côté des détenus que des victimes, nous avons été affectés par un même geste extrême. Je trouve que nous avons un même cheminement à faire pour s'en sortir, soit toucher le fond du baril et en émerger en se pardonnant et se faisant réparation à soi-même.

Carole Bertrand

Mère de Sébastien Garneau assassiné en 1999

Survivor from Costa Rica

I lost my father in a random attack May 6th, 2002. The individual that attacked him simply took my father and threw him very hard against a metal bar that fractured his skull. He then kicked him until he was exhausted and left him unconscious. To this day, it is still very hard to write about this incident without having tears in my eyes. The fact that my father had problems with his vision and could not defend himself at all made it very difficult for us, his three surviving children and our mother. He had partial vision in one eye only. Due to diabetes, the retina detached itself and he lost complete vision in the other one. He still wanted to try to live a normal life and we supported him in this. We did not want to be overprotective of him, but for example, we went with him when we knew that he was going into an area with a lot of people or cars, or if it was late in the day. These were critical situations for him. But never in our mind did we think that our lives were going to change... and change for ever that day. He was on his way back

home, approximately two blocks away, when the attack happened at 10:30 am. We started to look for him around 12:00 pm when we did not have news from him. This was not usual. Furthermore, he told us that he would be back soon. We found him around 4:30 pm when we called the hospital and they told us that he was there. Before, we called places, friends, family... gave him time to come... called other people, 911, etc... until we finally decided... ok let's call hospitals.

When I arrived at the hospital with my mother, we did not know where he was and what his condition was. We thought that he was there because his blood sugar went down due to his diabetes. When we asked for him, they said that he was in the ICU. We turned our heads... and he was right behind us all purple and swollen. We went into shock, crying, screaming... horrified. The first thing we thought... a car, a big car hit him. Few minutes later we found out that no car did that... but an individual... and for no reason. I felt as if I entered a new dimension... my life changed at that precise moment and the pain this has caused to our family is a wound that will never heal. We learned to cry as much as we want, to speak about anything concerning the murder, our fears, our revenge thoughts when they come, to let them out, to express anger, to be able to say "I am sad today and I have the right to be sad", and not to force ourselves to be different if we don't want to. Also, we came closer as a family and learned the hard way that life can change in the fraction of a second. We learned to love more, to share more, to support more. We also laugh, remembering the good years, the good memories of him, keeping his memory alive is very important to us, as you know.

During the trial I searched for help in Costa Rica. I tried to find help for me and my family. I wanted to speak with people that have been there, people that have survived a loss by homicide and to see how... how they survived this. In those days, the emotional pain was also physical; it took a lot of our energy and strength as well. At the trial I asked God... What I have to do with this pain, with this experience, with this black page in my life. This is when I went on the Internet and found so much information about homicidal grief and printed everything I could and saw myself in every single paper and story I read. I went on national television and many people called. We started the group we were 6. Many of them were left in charge of complete families with no economical support and this is very hard for them because they cannot attend the meetings or travel.



Victim compensation is null in Costa Rica. There are so many things that are going incredibly bad there. The press is horrible, you can wake up and buy a newspaper and on the front page see the images of murdered victims. A mother in our group said to me... " *this is how I saw my murdered son shot in a car...front page*". We know how important it is to speak the same language, to be able to really say to someone... I can understand you... because we speak the same language. We have lost a loved one by homicide. Unfortunately, all my efforts to try to keep the group had to be put on hold. I have to work to support myself. I am a naturalist guide in Costa Rica traveling all the time. I coordinated the meetings once a month with the survivors and this was great, they all tried to come but the last months I was there it was getting more and more difficult for them. At the end no one wanted to take over to coordinate. I always told them, the important thing is to get together, sit around the table to share a cup of coffee and share the progress, the little things we had been able to achieve, to share if we had a tough month, week or day. This is what matters and I always told them, we need to be strong as a group and reach out for those families that at this exact moment are notified that a loved one has been murder. They need us... and we need each other to overcome little by little this pain and to rebuild our lives.

I still keep in touch with them; we made a strong bond and have found strength in each other even though there are no meetings at the moment. Deep inside I know that there is a right time for everything, I know that the right people will come to help me start the group again and make it grow. I have done a lot of things supported by POMC and they have been wonderful to our group, offering the most important: the support and knowledge of how to build our group little by little.

As for me and the reason why I have contacted you today, I would love to help in any way possible. And I too need to speak with someone that can understand me. After four years, there are nights that I wake up and think... "*this really, really happened... my daddy is dead...*" and there are a lot of new sensations that I am starting to experience that I would like to share with another survivor.

It will be a pleasure to meet you at the beginning of April.

*Nancy Madrigal
Père assassiné en 2002*

L'AFPAD accompagne la famille de Brigitte Serre



Tout le Québec a été choqué d'apprendre la nouvelle de l'assassinat gratuit de la jeune Brigitte Serre le 25 janvier dernier, dans le dépanneur où elle travaillait. Trois récidivistes, trois jeunes hommes l'ont poignardée avant d'être arrêtés quelques jours plus tard.

La tante de Brigitte est rapidement entrée en contact avec l'AFPAD afin de savoir comment nous pouvions aider la famille dévastée par cet événement. Plusieurs membres du Conseil d'administration et de l'Association ont été présents avant et après les obsèques de la jeune adolescente.

Le 27 février dernier, une rencontre entre la famille et l'AFPAD a été organisée dans un resto de Montréal. Les objectifs de celle-ci étaient doubles : informer adéquatement la famille sur le processus judiciaire qui les conduira au procès des meurtriers et présenter aux proches les témoignages de familles qui avaient déjà vécu un tel drame.

C'était une première pour l'Association de réunir ensemble toute une famille, mère, père, sœur, cousines, cousins, tantes, oncles et ami(e)s de la jeune Brigitte et des bénévoles aidant de l'AFPAD. Michel Laroche, Michèle Labelle, Michel Surprenant, Luc et Guylaine Lacasse et Pierre-Hugues Boisvenu, ont partagé avec la famille leurs expériences et leurs connaissances. Ce fut une très belle rencontre remplie de chaleur et de compassion mais surtout de solidarité. Voici ce qu'en disaient d'ailleurs certains participants le lendemain :

« J'ai été extrêmement touchée par la générosité et le courage des gens qui sont venus partager leur expérience avec nous. Leurs témoignages sont porteurs d'espoir et de résilience et démontrent qu'il est possible d'appivoiser la peine qui nous habite pour la transformer en énergie



positive. Bien qu'empreinte de beaucoup d'émotion, la soirée a été très positive puisqu'elle nous a permis de mieux comprendre le processus judiciaire et de réfléchir sur l'attitude à adopter face à la justice... et aussi, face à la vie. Je tiens à remercier M. Boisvenu pour ses paroles d'encouragement et pour ses judicieux conseils; M. Laroche, pour ses précieuses informations, ainsi que M. Surprenant, Mme Labelle, M. et Mme Lacasse pour leur présence réconfortante, leurs témoignages pertinents et leur écoute sincère. »
Sylvie Serre Prieur

Tante de Brigitte Serre assassinée en 2006

« Je me suis rendu compte qu'il y avait réellement un besoin d'information. Plusieurs questions pertinentes furent posées démontrant ce besoin d'information de la part de gens qui connaissent peu les rouages de la Justice. »

« En ce qui me concerne personnellement, c'est une expérience fort enrichissante que j'ai vécue et qui vaudrait la peine d'être répétée au besoin. C'est pour effectuer notamment ce genre de travail que j'ai joint les rangs de l'AFPAD. »

Michel Laroche

Bénévole, spécialiste en matière de Justice

« J'ai trouvé cette soirée enrichissante et positive que des familles de l'AFPAD s'impliquent auprès de familles comme la famille Serre. Ce fut très bien et tout le monde a fait part de leur expérience personnelle face à leur drame. J'ai trouvé ça intéressant et courageux que la famille Lacasse s'implique si rapidement après leur propre drame. Tout le monde avait quelque chose à apporter, à partager. »

Michel Surprenant

Père de Julie disparue en 1999



Photos P-H Boisvenu

« Que dire dans de tels moments de douleur ? Le soutien des parents et des amis apporté à la famille Serre dans un drame cruel nous a touché énormément. Pour nous, parents qui ont perdu un fils d'une façon si

horrible, de leur témoigner notre vécu depuis cet événement qui a changé notre vie et leur vie pour toujours, nous donne la force de continuer. Sentir le bien que l'on apporte à ces gens nous donne beaucoup de réconfort. »

Guylaine et Luc Lacasse

Parents de Sébastien assassiné en 2004

« C'est lors de telle soirée que la mission de l'AFPAD prend tout son sens. Soutenir, accompagner et partager nos vécus réciproques. Nous ne pouvons pas réparer la brisure que la famille Serre vit, mais en étant proche d'elle, nous pouvons la rassurer qu'elle ne sera jamais seule. Ce fut un beau travail d'équipe. »

Pierre-Hugues Boisvenu

Père de Julie assassinée en 2002

« Suite à notre rencontre du 27 février dernier alors que nous rencontrions la famille de Brigitte Serre, nous avons pu sentir le désarroi de celle-ci face à cette méprise. L'ambiance était sous le joug de l'injustice et de l'inquiétude vis à vis les futures tribulations. Plusieurs questions ressurgissaient des divers membres de cette famille "Quels sont les prochains événements à venir? Quels sont nos droits lors d'un procès? Comment réagir avec les médias? Plusieurs d'entre nous, enfin ceux qui ne veulent pas se terroriser, passent à travers ce cheminement et c'est que l'on réalise qu'en soit on se ressemble face à l'adversité.

Nous, les êtres humains, avons cette pensée magique devant la tragédie des autres c'est de croire, justement, qu'elle n'arrive qu'aux autres et lorsque cela nous arrive alors là on croit que cela n'arrive qu'à nous et on se sent terriblement seul. On tente parfois de pousser l'incroyable, de le nier, de penser que cela n'a jamais existé et on n'en parle pas. D'autres vont jusqu'à se culpabiliser, avec notre mentalité judéo-chrétienne, en se disant : « Pourquoi je n'étais pas là? Qu'ai-je fait de mal pour que cela m'arrive? » Mais, en fait, les seuls coupables ce sont ceux là mêmes qui ont commis ces meurtres.

Nos comportements diffèrent mais nos sentiments ne demeurent pas moins similaires avec un goût amer d'injustice et de solitude. C'est comme lorsqu'on se réveille un lendemain de veille; ça fait mal mais il faut quand même se relever. Mais il est plus facile de se relever quand on se sent compris et écouter, de là l'importance de se soutenir, d'être solidaire car devant cette adversité car il faut se dire qu'ensemble on pourra peut-être changer des choses. »

Michèle Labelle

Mère de Valérie assassinée en 2003



Une maman très courageuse

Je veux, aujourd'hui, partager ce que je crois être un grand courage pour une mère.

Je suis allée, le 21 février dernier, au service funéraire d'Alexandre Fortin, assassiné lâchement. J'ai trouvé très courageux que sa maman lui dédit un très beau témoignage pour la fin de son séjour parmi eux. Pour ma part, j'ai toujours de la difficulté à me retrouver à des funérailles de personnes qui ont subi le même sort que mon fils, Yves Albert. Yves a été assassiné par les motards, le 14 mars 2002. Erreur sur la personne!

Après 4 ans, la douleur est toujours profonde, mais on apprend à vivre avec son départ. Sans jamais, par contre, oublier les beaux souvenirs que son séjour parmi nous a gravé dans nos mémoires. Et aussi, je me dois de continuer de vivre pour les personnes qui sont toujours présentes autour de moi; comme ma fille, Sylvie, son conjoint, Patrice, mes 4 petits-enfants etc... Yves sera toujours dans nos coeurs!

Je veux aussi souhaiter bon courage à la famille d'Alexandre ainsi qu'à tous ses ami(e)s qui sont parfois oublié(e)s dans cette épreuve. Je suis sûre que de là-haut, il saura vous protéger. Bonne chance.

Dolores Mallet

Mère de Yves Albert assassiné en 2002

AFPAD une organisation humanitaire

L'AFPAD a référé une dame norvégienne qui demeure au Chili à un de ses aviseurs légaux bénévoles au sujet du meurtre de sa fille Anna Maria Salinas assassinée à Montréal en octobre 2004. Elle a été poignardée à 35 reprises par son conjoint Jean Mailhot. Celui-ci n'a pas encore subi un procès.

Comme plusieurs de nos membres, madame Gunn a beaucoup de difficulté à comprendre le processus judiciaire canadien. Elle ne comprend pas non plus, le silence des médias qui selon elle refusent d'informer* le public. Le procès de l'accusé a été reporté par trois fois. Madame Gunn désespère d'obtenir justice pour sa fille et viendra au Québec pour demander justice et pour s'assurer d'une bonne investigation.

Le mois de mars, le mois international de la femme, est une bonne occasion de faire un tel acte humanitaire envers une jeune femme. La justice du Québec devrait agir. Le président de AFPAD me semble un homme remarquable lui qui trouve de temps à travers ses tragédies personnelles pour aider

les autres familles de victimes. Un gros merci à AFPAD et son président

Aurora Loiselle

* L'AFPAD a appris que ce dossier est toujours sous enquête policière d'où l'impossibilité de dévoiler des informations au public car ça pourrait nuire au processus judiciaire.

MATIÈRE À RÉFLEXION

Les étapes du deuil

Le pire de vos cauchemars vient de se réaliser : l'un de vos proches a péri d'un acte de violence. Vous vous sentez dépassé par les événements, et peut-être incompris par votre famille, vos amis et votre communauté. Vous avez peut-être perdu le goût de vivre pour l'instant, mais avec le temps et avec de l'aide, vous reprendrez goût à la vie.

Peine

■ La peine est un sentiment que l'on éprouve suite à une perte. Dans votre cas, cette perte a pris la forme d'une mort violente. Il n'est pas donc surprenant que vous éprouviez une souffrance généralisée, tant physique que morale.

■ On qualifie parfois de « peine complexe » le type de peine que vous risquez d'éprouver. Vous ne vous sentiriez pas de la même manière si l'être aimé était mort d'une façon naturelle. Le processus naturel de deuil est plus complexe quand il s'agit d'une mort violente et subite.

Perte subite

■ Si vous avez perdu l'un de vos proches d'une mort violente, vous n'avez probablement pas eu le temps de lui dire au revoir, de lui témoigner votre amour ni de résoudre des différends laissés en suspens. Il se peut même que vous regrettiez les dernières paroles que vous lui avez adressées.

■ Vous traverserez vraisemblablement toutes sortes d'états : choc, chagrin, désespoir, colère, rage, culpabilité, blâme, perte totale de contrôle, etc. Ces états et ces émotions sont tous associés à une perte subite, et il est nécessaire de les exprimer pour pouvoir les maîtriser.



■ Si vous n'exprimez pas vos sentiments de manière constructive, vous les garderez en vous. Exprimer ses sentiments ne signifie pas les faire disparaître, par contre. En vous laissant aller, vous commencerez à vous apaiser. Avec le temps, il ne vous restera que les émotions avec lesquelles vous aurez appris à vivre.

■ Vous éprouverez peut-être le besoin d'écrire ce que vous ressentez : mots d'adieu ou d'amour éternel, sentiments de colère ou d'abandon. Si vous ne vous sentez pas à l'aise de l'écrire, dites-le plutôt. Trouvez une oreille attentive ou isolez-vous dans un endroit tranquille et parlez tout haut.

Mort violente

■ La violence entourant la mort de votre proche accentue la douleur de votre deuil. Qu'il s'agisse d'un suicide ou d'un acte violent causé par un tiers, vous serez sans doute en état de choc profond, confus et désorienté.

■ En apprenant la nouvelle, il se peut que vous soyez comme paralysé. C'est une réaction naturelle de votre organisme, qui vous indique que vous ne pouvez accepter cette horrible réalité si subitement. Il vous faudra un peu de temps pour sortir de cette sorte de paralysie.

■ Une fois que vous aurez retrouvé vos esprits, il se peut que vous plongiez dans toutes sortes d'émotions. Ces émotions changeront probablement d'un moment à l'autre sans prévenir, ou au moindre élément déclencheur. Ne vous blâmez pas pour ces réactions. Il est extrêmement important que vous vous accordiez du répit, du temps et une marge de manoeuvre.

■ Essayez de trouver un endroit où vous serez à l'abri de la communauté, des médias, des forces policières et des tribunaux. Vous aurez besoin d'un refuge.

Images pénibles, valeurs et croyances : apprendre à « digérer » et à assumer

■ Que vous ayez vu ou non la dépouille de votre proche, des images pénibles et persistantes vous resteront en mémoire. Si certaines personnes ont besoin de voir le corps du défunt pour accepter la réalité, c'est une épreuve insoutenable pour d'autres. Votre décision dépendra de nombreux facteurs, dont l'état de la dépouille.

■ Ces images peuvent ressurgir à tout moment, à la maison, au travail ou dans vos rêves. Il se pourrait que

vous vous sentiez plus vulnérable que jamais et même que vous commenciez à craindre pour votre propre vie. C'est peut-être là un symptôme de stress post-traumatique, type de stress qu'éprouvent notamment les victimes de guerre. Un psychologue ou autre thérapeute spécialisé dans le domaine vous aidera à surmonter ces difficultés.

■ Ne vous étonnez pas si votre colère prend une ampleur telle que vous vous imaginez en train de tuer la personne qui a provoqué la mort de votre proche. Admettez ce sentiment et demandez de l'aide, autrement vous risquez de vous faire du mal ou d'en faire à d'autres.

■ Vos valeurs et croyances seront également mises à rude épreuve. La sécurité que vous offrait la vie a disparu. Votre confiance en un dieu aimant ou en un monde juste perdra peut-être tout son sens. Il est important de reconnaître ces croyances et ces sentiments sans vous culpabiliser ni vous blâmer. Vous trouverez peut-être du réconfort en vous confiant à une personnalité religieuse compatissante de votre communauté.

Reprendre vie

■ Cherchez des moyens de reprendre votre vie en main. Il pourrait vous être bénéfique d'apprendre les détails de la mort de votre proche, de participer aux rencontres d'un groupe de soutien ou encore de partager votre expérience avec des gens disposés à vous écouter.

■ Faites de l'exercice régulièrement. Une simple promenade tous les matins pourrait suffire. L'exercice est important pour la santé, tant mentale que physique.

Lâcher prise

■ Il ne faut pas sous-estimer l'importance de « lâcher prise ». Le chagrin d'un deuil nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Il dure des années et ne disparaîtra jamais entièrement.

■ Après des années de colère envers la personne qui a commis l'acte violent, il se peut que vous éprouviez une grande fatigue. Vous sentirez peut-être que la colère n'est plus utile à votre guérison, et même qu'elle est devenue nuisible.

■ « Lâcher prise » signifie simplement avoir envie de reprendre une vie normale. Il ne s'agit pas d'oublier le passé, mais plutôt de regarder vers l'avant. C'est un



processus qui s'apparente à celui du pardon : c'est le fait de confier sa colère et sa douleur à la nature ou à une instance supérieure.

■ Vous avez le droit de recommencer à faire des projets, à espérer et à rêver. Vous méritez un bel avenir. Vous méritez de vivre à nouveau.

Ce document a été produit par la BC Bereavement Foundation pour le Réseau canadien de la santé

DERNIÈRE HEURE ... DERNIÈRE HEURE

Affaire Livernoche

On apprend qu'André Livernoche, le père du jeune Alexandre assassiné par Mario Bastien, un pédophile libéré par erreur par le système carcéral québécois, n'a pu poursuivre sa lutte contre le gouvernement du Québec.

Après six ans d'attente pour recevoir un traitement équitable dans son dossier, M. Livernoche envisage d'accepter l'offre ridicule du ministère de la Sécurité Publique, soit 17 500,00\$. Mme Girard, la mère d'Alexandre, poursuit quant à elle sa lutte.

L'AFPAD rencontrera dans quelques semaines une firme d'avocats de Montréal afin d'étudier la possibilité d'entamer un recours collectif pour les meurtres commis par des récidivistes depuis les années 80 au Québec. On peut estimer à plus de 25 familles au Québec.

Besoin de participants pour une recherche universitaire



Université 
de Montréal

VOUS AVEZ FAIT UNE DÉCLARATION DE LA VICTIME?

Nous sommes intéressés à connaître votre expérience...

Nous sommes à la recherche de participants pour notre étude comparée portant sur la participation des victimes d'actes criminels dans le processus pénal et les effets sur la guérison des victimes. Les victimes qui :

▶ ont 18 ans et plus;

▶ ont complété la déclaration de la victime; et

▶ terminé leur cause

pourront collaborer à l'étude en faisant part de leur expérience lors d'une entrevue. Plus précisément, cette étude vise à examiner les aspects thérapeutiques et à comprendre les effets anti-thérapeutiques de la participation dans le processus pénal sur les victimes d'actes criminels. Elle permettra également d'identifier les facteurs qui affectent positivement ou négativement la satisfaction et le bien-être psychologique et émotionnel des participants lors des procédures pénales.

Vos opinions sont très importantes, car elles nous permettront d'identifier les meilleures pratiques pour l'intégration des victimes dans le système pénal. Soyez assuré(e) que votre identité et vos réponses resteront confidentielles.

Les personnes qui souhaitent participer à l'étude peuvent communiquer avec Mme. De Sousa, et laisser leur nom et numéro de téléphone en composant le

(514) 343-6111 #1, poste 3665

ou en envoyant un courriel à l'adresse

sylvia.de.sousa@umontreal.ca

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Mme. Sylvia De Sousa, assistante de recherche, est coordinatrice de cette recherche dirigée par Mme. Jo-anne Wemmers, professeure à l'Université de Montréal et responsable de l'unité Victimologie et justice réparatrice du Centre international de criminologie comparée.



QUELQUES MOTS sur le bulletin

«Échos de l'AFPAD» se veut un outil de communication et de sensibilisation permettant à nos membres de partager leur expérience et leurs préoccupations. L'équipe du bulletin vous invite donc à lui faire parvenir des témoignages, commentaires ou questions.

ABONNEMENT

Ce bulletin est distribué aux membres de l'AFPAD par courrier électronique. Des exemplaires sur papier sont postés aux membres qui n'ont pas accès à l'Internet. Le bulletin est également disponible sur le site Internet de l'AFPAD

CALENDRIER du bulletin

Date de tombée	Date de parution
28 février	15 mars
28 mai	15 juin
28 août	15 septembre
28 novembre	15 décembre

COORDONNÉES :

Échos de l'AFPAD
C.P. 333,
Sherbrooke, Qc
J1H 5J1

Sans frais : 1-877-484-0404
Appels locaux : (819) 823-7233
Télécopieur : (819) 823-7527
Courriel : afpad@bellnet.ca
Site Internet : www.afpad.ca

CONSIDÉRATIONS générales

Les articles dans le bulletin sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

L'AFPAD se réserve le droit de ne pas publier un article ou d'y apporter des modifications, avec le consentement de l'auteur.

© La reproduction des articles pour des fins non pécuniaires est autorisée à condition de mentionner la source.

COMITÉ du bulletin

Coordination : Diane Carlos
Révision des textes : Johanne Claveau
Traduction : Christine Tellier
Mise en page : Diane Carlos
Numérisation des photos : Diane Carlos
Envoi postal : Pierre-Hugues Boisvenu

ÉQUIPE de rédaction

Mot du président : Pierre-Hugues Boisvenu
Nouvelles de l'exécutif : Pierre-Hugues Boisvenu
Bilan des activités : Pierre-Hugues Boisvenu
APFAD – West Island: Doreen Haddad Drummond
Personnes disparues :
Matière à réflexion : Arlène Gaudreault
Catherine Rossi

COLLABORATEURS

Johanne Vaillant, Marc Lalonde, Carole Bertrand, Nancy Madrigal, Sylvie Serre Prieur, Michel Laroche, Michel Surprenant, Guylaine et Luc Lacasse, Michèle Labelle, Dolores Mallet, Aurora Loïselle



PROCHAINE PARUTION

15 JUIN

DATE LIMITE POUR REMETTRE
VOS TEXTES :

28 MAI

